



## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Mardi 02 février 2021  
Compte rendu N° CM-02/2021

### 1. Préambule

Ce jour, les conseillers municipaux se réunissent en salle du conseil de la Mairie. Les distanciations entre chaque conseiller sont strictement respectées, suite aux recommandations gouvernementales. Sont présents :

- Monsieur Vincent BARAT, Maire,
- Monsieur Frédéric DESCHATRETTE, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire,
- Madame Sylvie DESLIENS, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire,
- Monsieur Guillaume VILLAIN, 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire,
- Monsieur Christophe ANCEAUX, 4<sup>ème</sup> adjoint au Maire,
- Madame Edwige BORTOLOTTI, conseillère municipale,
- Madame Anne-Sophie BATIS, conseillère municipale,
- Madame Isabelle BENOIT, conseillère municipale,
- Madame Mireille PATENERE, conseillère municipale,
- Madame Corinne PILLIET, conseillère municipale,
- Monsieur Olivier ROTSAERT, conseiller municipal, nommé secrétaire de séance,
- Monsieur Emmanuel RENARD, conseiller municipal.

Sont absents excusés :

- Madame Camille PINGUET, conseillère municipale, donne son pouvoir à Monsieur Guillaume VILLAIN
- Madame Cindy PINIAU, conseillère municipale, donne son pouvoir à Madame Isabelle BENOIT
- Monsieur Thierry BENOIST, conseiller municipal, donne son pouvoir à Monsieur Christophe ANCEAUX

La réunion du Conseil Municipal débute le mardi 02 février 2021, à 19 heures 30 minutes.

L'ordre du jour, évoqué par Monsieur le Maire, et pour lequel sont conviés les élus, est le suivant :

- Délibération sur la création d'une unité de méthanisation agricole sur le territoire de la commune de Bouy sur Orvin.
- Délibération de la nouvelle mise en place des contrats école 2021.
- Etude des propositions de maintenance de l'installation communale d'éclairage public de la commune.
- Travail des commissions.
- Questions diverses.

## 2. Délibération sur la création d'une unité de méthanisation agricole sur le territoire de la commune de Bouy sur Orvin

Délibération sur la mise en place d'une usine de méthanisation, et dépôt de déchets organiques sur la commune de Bouy sur Orvin. Présentation en instance d'une vidéo sur la technique de méthanisation : la valorisation des déchets organiques issus des exploitations agricoles, placés dans un digesteur, dégage un bio gaz qui va permettre de produire de l'électricité, de la chaleur ou l'utilisation de ce même gaz. Concernant la Commune de Saint-Aubin, il s'agit d'épandre le digestat sur une surface de 5 hectares.

*Pour : 0 voix*

*Contre : 8 voix*

*Abstention : 7 voix*

## 3. Délibération de la nouvelle mise en place des contrats école 2021

Délibération sur le renouvellement des contrats des salariés communaux de l'école. Il s'agit de statuer sur le renouvellement des 4 contrats CDD exercés à l'école.

*Pour : 15*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

Délibération afin de permettre le paiement, en cas de besoin, des heures supplémentaires des salariés titulaires.

*Pour : 15*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

Prochainement, les élus des commissions scolaires et en charge du personnel travailleront à l'harmonisation des contrats de travail de tous les salariés présents au sein de l'école.

## 4. Etude des propositions de maintenance de l'installation communale d'éclairage public de la commune.

Le SDEA propose de financer à 50% le renouvellement de l'éclairage public. Il s'agit de remplacer les 157 points lumineux équipés en ampoules au sodium HP par des systèmes à LED.

Le montant total du projet est de 113 000 euros TTC. La part restante à charge de la commune serait de 47 100 euros H.T.

Les LED permettraient une économie d'énergie de 35% à 68% selon la technologie des ampoules en place. La consommation baissera et la pollution lumineuse également.

Une étude sur le financement, la durée d'amortissement et l'économie d'énergie réalisée sera menée.

L'ensemble des élus pensent que c'est un projet au rapport qualité/prix très intéressant.

*Pour : 15*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

## 5. Travail des diverses commissions

Projet : City stade

3 entreprises ont été rencontrées, une seule retient notre attention pour le moment car les autres sont spécialisées dans l'installation de matériel individuel.



L'équipe projet est constituée de Cindy, Camille, Corinne, Olivier, et Christophe et Vincent en appuis

### Projet : magazine communal

La commission communication et d'autres élus qui le souhaitent travaillent sur la publication du magazine communal pour le mois de juin.

### Ecole

#### - Tarification majorée cantine

Il est rappelé que désormais seuls 4 enfants ne sont pas inscrits à la cantine, ce qui est très honorable sur l'ensemble des inscrits et donc le système d'inscription par internet est plutôt efficace.

La gestion des inscriptions pour les enfants dont les parents sont séparés est à gérer : une notice explicative pourra être mise en place sur la page internet d'inscription.

Pour aider l'attaché territorial à gérer la facturation il sera prochainement mis en place un 2<sup>ème</sup> écran d'ordinateur pour passer d'un tableau à un autre.

Il est rappelé que les parents dont les enfants ont un comportement non adapté à la cantine pourront être convoqués en mairie pour tenter de trouver une solution et retrouver de la sérénité.

#### - Protocole sanitaire

Il est rappelé qu'un nouveau protocole sanitaire dans le domaine scolaire est en place depuis le 01/02 et que tout est mis en place afin de le respecter.

### Projet de règlement intérieur communal d'assainissement

Les conseillers en charge du dossier prévoient des réunions dans le mois à venir, afin de le présenter au prochain conseil. La publication du règlement d'assainissement conditionne le déblocage de subventions par l'Agence de l'eau.

L'équipe projet est constituée de Corinne, Thierry et Olivier.

### Article de presse sur le dépôt de pain

Un article de presse est paru dans l'Est Eclair sur la mise en place et l'organisation du dépôt de pain en mairie et a mis en avant les bénévoles qui s'attellent à ce que du pain soit disponible tous les jours en mairie. Il est remarqué qu'il y avait une ou deux approximations dans l'article.

### Réfection des axes routiers. Retour de SOGEA.

Il est rappelé que la mairie n'est pas d'accord pour réceptionner les travaux en l'état : l'état des routes n'étant pas acceptable.

Un état des lieux a été réalisé le 15 janvier en présence des élus, du maître d'œuvre SDDEA, du titulaire du contrat de travaux SOGEA et de son sous-traitant EIFFAGE.

Voici ce que les élus de la mairie retiennent de cette réunion :

- Les travaux d'assainissement sont acceptées.
- Une liste de réserves concernant la remise en état de la route a été rédigée et soumise aux entreprises, entre autres :
  - Lorsque le temps est pluvieux, de nombreuses flaques d'eau apparaissent dans tout le village ce qui démontre la médiocrité de la mise en œuvre du revêtement,

- Il est fort possible qu'il y ait un problème d'adhérence entre les matériaux compactés et le revêtement de roulage appelé bicouche d'où les décollements nombreux,
- Les accès aux réseaux sont rendus impossibles car non dégagés...

Monsieur Christophe ANCEAUX demande à ce qu'un CR soit rédigé par le Maître d'œuvre.

Olivier ROTSAERT précise que si le CR et la réponse des entreprises ne sont pas satisfaisants, la mairie de Saint Aubin fera appel à une aide technique et juridique pour faire en sorte que les routes de la commune redeviennent dans un état acceptable et conformes à ce qui a été acheté via le contrat d'assainissement.

### Entretien des chemins pendant les vacances de février

Il s'agit de l'élagage et le débroussaillage le long des routes et chemins communaux.

Un devis de 3 336 euros TTC est présenté pour la prestation d'entretien de l'ensemble de la commune ; y compris la création d'un nouveau chemin de randonnée. La proposition technique et commerciale est réputée acceptable et les travaux vont démarrer à la mi-février.

### Travaux divers

Pour information :

- Un marronnier, atteint d'une maladie, a été abattu devant la salle de la salle des fêtes afin d'éviter la propagation aux arbres voisins.
- Frédéric DESCHATRETTE propose que de nouvelles plantations égaient les abords de la salle polyvalente et qu'un pavage soit réalisé sur le côté de l'entrée de la salle des fêtes pour pouvoir élargir la possibilité d'être à l'extérieur de la salle des fêtes lors des locations. Ces travaux pourraient être réalisés en interne par nos agents communaux.
- Il est proposé de raccorder en électricité le local communal situé derrière l'abri bus ; dans un premier temps, le coût de la tranchée pour le passage de la gaine seule est de 216 euros TTC.
- Il est proposé la réfection de la cour de la maison de l'école pour 2 880 euros TTC. Il est proposé la réalisation des travaux pendant les prochaines vacances scolaires.
- Frédéric DESCHATRETTE propose qu'un aménagement paysager soit enfin réalisé sur l'entrée de la commune en venant de Ferreux. Les parterres existants présentent le défaut de retenir l'eau et n'ont pas été arborés. Guillaume VILLAIN propose que la terre soit retournée pour être plus aérée et l'évacuation de l'eau sera ainsi améliorée.
- Nouvel emplacement des bennes à verre au niveau de la salle des fêtes : le projet est à l'étude pour proposer un espace sécurisé et propre aux habitants.

## 6. Questions diverses

*Sans objet*

La réunion du conseil municipal prend fin ce jour à 22 heures, soit une durée de deux heures et demi.

*Fait et clos le mardi 09/03/ 2021.*

Le Maire



Le Secrétaire